

Monsieur l'Inspecteur général,
Madame la Préfète,
Madame la Provisieur,
Mesdames et Messieurs les Directeurs,
Monsieur le Chef d'atelier,
Chers élèves,
Mesdames et Messieurs en vos titre et qualité,

En septembre 2005, la Province de Hainaut, souvenez-vous, intégrait au sein de son enseignement qualifiant le Centre scolaire Léo Collard et l'Ecole d'Horticulture de la Ville de Mons, tout comme l'Athénée Royal Jean d'Avesnes de la Communauté française.

Soucieuse de poursuivre les efforts consentis à la revalorisation de l'enseignement qualifiant provincial et d'informer les parents et élèves sur l'augmentation des possibilités de formations de notre Pouvoir Organisateur, j'avais initié, à l'époque, une réorganisation de l'offre de formations scolaires provinciales sur le plateau montois en créant des pôles spécifiques adaptés aux établissements d'enseignement et en parfaite cohérence avec les réalités pédagogiques et les besoins des secteurs des métiers.

L'Athénée Provincial Jean d'Avesnes s'est ainsi vue adjoindre les options horticulture et aménagements de parcs et jardins sur son site jouxtant le parc du Vaux-Hall et à proximité du Département provincial des Espaces verts.

A l'heure actuelle, plus de 130 élèves fréquentent les cours de ces options et contribuent à valoriser la qualité de notre enseignement.

Afin de placer nos élèves dans des conditions réelles de travail et donc de leur permettre d'utiliser les outils et matériels performants liés à l'exercice

du métier, la Province de Hainaut a consenti, durant ces six dernières années, des investissements importants dans les nouvelles technologies.

Des équipements de pointe ont été acquis tels que : tracteur horticole, empoteuse mobile, souffleurs à moteur thermique, élagueuses, motobineuses, motoculteurs, container sécurisé pour les produits phytos, chambre froide floriculture, nettoyeur haute pression, et bien d'autres encore...

De plus, l'établissement s'est doté d'une serre maraîchère de près de 390 m² équipée d'ombrage, d'aération automatique, ainsi que de deux citernes permettant l'utilisation de l'eau de pluie en arrosage.

Un container spécialement prévu pour le stockage légal des produits phytosanitaires a été fourni, diverses améliorations ont été également apportées progressivement à la structure de production, c'est ainsi que de nouvelles tablettes de serre ont pu être montées.

L'année scolaire 2010/2011 a vu l'implantation, d'un nouveau groupe de serres de près de 300 m², des serres chauffées, équipées et destinées aux cultures florales.

Parallèlement à ces investissements, les élèves des diverses sections se sont attachés avec l'aide de leurs professeurs à revaloriser la mise en valeur des terrains de production et des collections végétales. L'école a ainsi pu bénéficier d'une chambre froide pour le stockage des fournitures d'art floral et des productions horticoles.

L'ensemble des investissements effectués depuis 2006, pour la section horticole de l'Athénée provincial Jean d'Avesnes à Mons, s'élève à quelque 330.000 euros dont 190.000 euros à charge complète de la Province de Hainaut et 140.000 euros répartis pour 20% à charge du P.O. et 80% représentant le subventionnement consenti par le Fonds de modernisation des équipements pédagogiques de la région wallonne et le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

La serre « Floriculture » exclusivement financée par la Province de Hainaut et la serre « Maraîchère » à 80% par le Fonds de la région wallonne, inaugurées aujourd'hui, sont porteuses de projets éducatifs divers dont la collaboration avec l'École hôtelière de Saint-Ghislain, dans le cadre de la production de fruits et légumes, de productions de fleurs qui seront utilisés par les étudiants restaurateurs, mais liés à la création d'un potager temporaire pour la manifestation « De l'Art à la Bouche », mais aussi des collaborations avec les services provinciaux du Département des Espaces verts et d'autres institutions provinciales.

Plusieurs projets connexes furent également exploités, comme l'aménagement intérieur de la nouvelle serre florale, la plantation de nouveaux arbres fruitiers, le redéploiement des cultures ornementales, l'aménagement de nouvelles couches de production, l'aménagement d'un massif de plantes d'ombres en façade de l'école, la réorganisation des surfaces potagères, les travaux de pavages exécutés par le CEFA, la participation à la Ducasse de Messines,

En vue de la journée « portes ouvertes » l'accent a également été porté sur la production de plantes saisonnières, mais aussi sur la production de plantes maraîchères à repiquer, une nouveauté qui est appréciée par tous les amateurs de potagers

A chaque investissement mis en place la volonté et le dynamisme de l'équipe professorale ont su redonner une suite valorisante tant au niveau de l'image de marque que des cours développés.

Je félicite tous ces élèves passionnés par leur futur métier, qui montrent un formidable dynamisme ainsi que l'équipe éducative et l'équipe de direction qui s'investissent considérablement dans leur fonction et leur école pour

offrir à leurs étudiants les meilleurs outils pour s'engager dans le métier de leur choix.

L'enseignement provincial tient compte des réalités des métiers d'aujourd'hui et tend, de plus en plus, vers une adéquation indispensable entre les besoins exprimés par les fédérations professionnelles et les formations délivrées au sein de l'école. La revalorisation de l'enseignement qualifiant demeure l'une de mes plus grandes préoccupations car elle est le ciment nécessaire à la construction de l'avenir professionnel de nos jeunes.

Je vous remercie de votre bonne attention.